

Département de L'ISERE

Commune de Biviers

Section AH
Lieu dit "Evequaux"

septembre 2020

Réf. :10717-p7607a

Propriété de
l'indivision ODION

PLAN DE DIVISION ET DE SERVITUDE

PA n° 038 045 19 10001 M01

Valant descriptif de bornage
au sens de l'article L 115-4 du Code de l'Urbanisme

a	janvier 2021	Conforme au DMPC n° 1057 Z
ECHELLE: 1/200		
Rattachement : RGF 93 - CC45 , NGF IGN 69		



Document original établi par
M. Laurent MORET,
Géomètre-Expert N°OGE 06023,
et authentifié par le cachet
et la signature ci-contre

AH 86

Partie indivise de la
parcelle AH 81 à céder
aux propriétaires de la
parcelle AH 400



GRENOBLE
46, Av. Albert 1er de Belgique
Tél. : 04 76 46 70 93
Fax : 04 76 85 23 81
grenoble@cemapgeo.com

ENTRE-DEUX-GUIERS
Place Centrale
Tél. : 04 76 66 07 15
Fax : 04 76 66 02 39
e2g@cemapgeo.com

PONTCHARRA
440, Rue du Stade
Tél. : 04 76 97 62 20
Fax : 04 76 97 69 78
pontcharra@cemapgeo.com

SAINTE-HELENE-DU-LAC
Parc d'activités ALPESPACE
116 Rue Paul Emile Victor
Tél. : 04 79 70 03 48
alpespace@cemapgeo.com

Légende :

- Application cadastrale (Valeur indicative non garantie)
- Limite de propriété
- Limite des lots
- Périmètre du Permis d'Aménager
- Réseau d'adduction d'eau potable
- Réseau d'eaux pluviales
- Réseau d'eaux usées
- Réseau de télécommunication souterrain
- Réseau électrique
- Voirie en enrobé

Élément de réseau projeté :

- Réseau de télécommunication souterrain

Servitudes représentées au plan à créer :

- 1 - Servitude non altius tollendi à 367.00m NGF sur l'ensemble du lot 3 (AH 396)
- 2 - Servitude non altius tollendi à 365.00m NGF sur l'ensemble du lot 4 (AH 397)
- 3 - Servitude non altius tollendi à 363.00m NGF sur l'ensemble du lot 5 (AH 398)
- 4 - Servitude non altius tollendi à 359.00m NGF sur l'ensemble du lot 6 (AH 399)
- 5 - Servitude non aedificandi réciproque de 5 m de part et d'autre de la limite entre les parcelles AH 84, AH 396, AH 397, AH 398 et AH 399
- 6 - Servitude réciproque de coffret électrique entre les lots 5 (AH 398) et 6 (AH 399)

- Servitude générale de branchement sur les coffrets électrique sur l'ensemble des lots.

